

SURDI 13

Association de Malentendants des Bouches du Rhône

Secrétariat : le Ligourès - Place Romée de Villeneuve - 13090 Aix en Provence

Tél. : 04 42 54 77 72 ou 04 42 64 13 57 (laisser message)

Marseille : Immeuble le Nautile - 25 av Frais Vallon - 13013 Marseille

Tél./fax : 04 96 13 03 59 ou 06 14 30 49 04

courriel: contact@surdi13.org - Site Web : <http://www.surdi13.org>



SURDI 13, association de malentendants des Bouches du Rhône, organise une conférence à Salon :

« JE DEVIENS SOURD(E), QUE FAIRE ? »

SAMEDI 23 JANVIER 2009 à 14H30

Animée par un ORL (Dr Labarre) et un audioprothésiste (Mme Bru)

Entrée libre

Accessibilité aux personnes malentendantes : une boucle magnétique sera installée dans la salle pour permettre aux personnes équipées d'un appareil auditif doté d'une position T, de recevoir le son directement dans l'appareil.

Egalement, transcription simultanée qui permet de lire en direct l'intitulé intégral de la conférence.

Le handicap auditif est largement ignoré en France, alors qu'il touche 10% de la population et qu'il s'accroît avec l'âge (à 80 ans 3 personnes sur 4 sont malentendantes !). Pourtant de nombreuses aides existent pour mieux communiquer, à commencer par les appareils auditifs, de plus en plus performants. Mais elles sont souvent ignorées ou mal connues par la personne malentendante comme par son entourage.

Comment savoir si l'on entend mal ? Quelles sont les causes et les conséquences de la surdité, et plus particulièrement chez les personnes âgées ? Quels spécialistes de l'audition consulter ? Dans quel ordre ? Quelles sont les interventions chirurgicales possibles pour améliorer son audition ?

Quel est le travail d'un audioprothésiste ? Combien coûte un appareillage et à quelles aides financières peut-on prétendre ? Bénéfices et limites de l'appareillage auditif.

Qu'est ce qu'un orthophoniste ? Quels bénéfices peut-il apporter aux déficients auditifs ?

Le but de cette réunion est de regrouper des personnes malentendantes de Salon et alentours et leur entourage en vue d'une sensibilisation familiale et sociale. La manifestation est entièrement animée par des spécialistes de l'audition locaux, ce qui permet par la suite à l'auditoire de s'adresser plus facilement au professionnel qui lui sera utile.

Contact : 04 42 54 77 72 Mail : secretariat@surdi13.org -site : www.surdi13.org

L'association Surdi13, créée en 1996, regroupe plus de 160 adhérents sur le département,

Elle organise des **permanences hebdomadaires** à Marseille et à Aix, **4 conférences** par an, des **cours collectifs de lecture sur les lèvres**, des **rencontres amicales**.

Participation active de SURDI 13 à la Journée Nationale de l'Audition (en mars). Stand lors de tous les forums Handicap du département. L'association SURDI 13 **soutient la recherche médicale** sur la surdité.

Elle agit également auprès des institutions pour une meilleure prise en compte de la surdité grâce au sous titrage et à l'installation de boucles magnétiques...

permanences de l'association (hors vacances scolaires) :

Marseille : mardi 15h30 à 17h30 : Immeuble Le Nautile (IRIPS 3^e étage) – 25, place Frais Vallon – 13013 Marseille – Métro : Frais Vallon

Aix: sur rendez-vous : Le Ligourès - Maison de la Vie Associative (salle 313) – Place Romée de Villeneuve – 13090 Aix en Provence